

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école De la Fraternité**

Le 26 octobre 2020

Procès-verbal de la 2e réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école De la Fraternité tenue le 26 octobre 2020 à 18 h 30 en visioconférence.

PRÉSENCES :

Mme Judith Cadet	parent
Mme Gladia Bonny	parent, représentante au comité de parents
Mme Ingrid Farfan Jimenez	parent, présidente
Mme Meddyne Pierre	parent
Mme Marie Gisselle Mina	parent
Mme Audrey Pineau	enseignante
Mme Élisabeth Joly-Proulx	enseignante
Mme Andrea Sanchez-Jimenez	professionnelle
Mme Marie-Ève Landreville	service de garde
Mme Bao-Vy Nguyen	représentante communauté

ABSENT :

Mme Caroline Hainault	soutien
-----------------------	---------

AUSSI PRÉSENTS:

Mme Perpétue Polifort	directrice
M. Yannis Ledevin	directeur adjoint

1. ACCUEIL DES MEMBRES

Mme Polifort souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

2. PRÉSENCES ET QUORUM

Après avoir constaté le quorum, Mme Polifort ouvre la séance.

DLF20201026-1 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (annexe 1)

Mme Jimenez Farfan fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Joly-Proulx, secondée par Mme Landreville et résolu :
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école De la Fraternité**

Adopté à l'unanimité.

DLF20201026-2 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 29 SEPTEMBRE 2020

Il est proposé par Mme Pineau, secondée par Mme Bonny et résolu :

QUE le procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2020 soit adopté tel que déposé. (annexe 2)

Adopté à l'unanimité.

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 29 SEPTEMBRE 2020

8.2 Calendrier de travail

Mme Polifort demande à tous les membres si le calendrier leur convient pour les séances de cette année. Aucun changement n'est proposé.

9.4 Cross-country

Mme Polifort informe les membres que le cross-country avait été annulé par le RSEQ, Réseau du sport étudiant du Québec, alors il n'y a eu aucun frais pour l'école.

9.5 Contenu et horaire des journées pédagogiques au SDG d'octobre à décembre 2020

Mme Landreville explique qu'elle a reçu 177 réponses des parents sur 196. Pour les 19 inscriptions manquantes, les parents ont encore la possibilité de retourner le document complété avant la date limite pour chacune des journées. Mme Landreville souligne aussi qu'il y a une date limite afin que les parents puissent modifier l'inscription de leur enfant.

10.6 Dénonciation d'un conflit d'intérêt

Mme Polifort présente le nouveau formulaire qui est à remplir par les membres pour la prochaine réunion

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

7. POINT EN ADOPTION

DLF20201026-3 7.1 Budget annuel du fonctionnement du conseil

Mme Polifort informe les membres que le budget de cette année est de 560\$ et qu'il doit être utilisé à différentes fins par les membres.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école De la Fraternité**

Il est proposé par Mme Pineau que la discussion sur le budget soit reportée à la séance du conseil d'établissement après les Fêtes.

Mme Pierre rejoint la rencontre.

8. POINTS EN APPROBATION

DLF20200929-4 8.1 Modification au calendrier scolaire-rencontre de parents

Mme Polifort explique les changements apportés au régime pédagogique suite aux directives du ministre de l'Éducation datées du 8 octobre dernier. Elles reportent la remise de la 1^{re} communication au plus tard le 20 novembre 2020 et le premier bulletin au 22 janvier 2021. De ce fait, il est proposé que la 1^{re} communication et la rencontre de parents aient lieu le 12 novembre prochain. Quant au 1^{er} bulletin, il sera remis aux parents le 21 janvier en même temps que la rencontre de parents.

Il est proposé par Mme Cadet, secondée par Mme Joly-Proulx et résolu :

QUE la rencontre de parents du 1^{er} bulletin ait lieu le 21 janvier 2021 et qu'elle soit approuvée tel que défini. (annexe 4)

Adopté à l'unanimité.

9. POINTS POUR INFORMATION

9.1 Mot du représentant au comité de parents

Mme Bonny informe les membres du conseil d'établissement que le fonctionnement du comité de parents va évoluer. (Informations à venir)

9.2 Mot d'un représentant des enseignants

Mme Joly-Proulx informe les membres du conseil d'établissement sur l'organisation de la fête d'Halloween. Des décorations seront installées dans divers endroits de l'école. Des friandises seront distribuées dans les classes et les enseignants feront des activités spéciales dans les classes. Un parent viendra décorer les couloirs de l'école.

9.3 Mot d'un représentant du personnel de soutien

Mme Caroline Hainault étant absente, aucune information n'est donnée.

9.4 Mot de la technicienne responsable du service de garde

Mme Landreville informe les membres qu'il y a eu ajout de nouveaux groupes au SDG et au SDD pour respecter le plus possible les bulles-classes. Pour l'instant, il y a seulement 2 locaux disponibles dans l'école pendant la période du dîner.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école De la Fraternité**

9.5 Mot d'un représentant du personnel professionnel

Mme Andrea Sanchez-Jimenez n'a pas de nouvelles informations.

9.6 Mot de la direction

Agrandissement de l'école, où en sommes-nous?

Mme Polifort informe les membres du conseil d'établissement que les travaux de la fondation sont en cours et respectent l'échéancier.

Mme Polifort explique aussi qu'il y aura des travaux à l'intérieur de l'école pour réaménager une nouvelle toilette pour les adultes étant donné que les toilettes de l'administration et du gymnase ne seront plus accessibles. Les travaux auront lieu après les heures de classe.

Protocole d'urgence en lien avec la COVID-19

Mme Polifort explique aux membres du conseil d'établissement les différentes sections que comportent le protocole d'urgence.

Mme Polifort propose aux membres du conseil d'établissement de lire le document d'ici la prochaine rencontre afin de soulever d'éventuelles questions.

10. CORRESPONDANCE

Des informations aux parents vont être déposées sur le site internet de l'école.

11. DIVERS

Mme Polifort propose aux membres du conseil d'établissement de consulter le site internet de l'école pour nous donner une rétroaction.

DLF20201026-5 12. CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Landreville, secondée par Mme Bonny et résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 19 h 17.

Adopté à l'unanimité.

La présidente
Mme Farfan Jimenez

Le secrétaire
M. Ledevin